



LE MOT DU MAIRE

Chères Hochstattoises et chers Hochstattois,

J'ai l'honneur d'inaugurer ces premiers « Feuilletts » en tant que nouveau Maire de notre commune.

Voilà plus de quatre mois que vous nous avez accordé votre confiance et nous vous en remercions. Dans un contexte pour le moins perturbé par la crise sanitaire, nous avons été contraints d'attendre deux mois pour installer le nouveau conseil municipal. L'élection du maire et de ses adjoints a pu avoir lieu le 28 mai 2020, à huis-clos et dans le strict respect du protocole sanitaire pour les conseillers.

Je souhaite revenir sur l'impact de la Covid-19 sur notre village qui a été sévèrement touché. De nombreux concitoyens ont été gravement atteints par la maladie et plusieurs ont perdu la vie sans même qu'on puisse leur rendre un dernier hommage. Avec l'ensemble du conseil municipal, nous nous associons à la grande peine des familles frappées par le deuil.

De cette crise, nous devons retenir le formidable mouvement de solidarité qui s'est spontanément manifesté pour venir en aide aux plus exposés et aux plus fragiles. Je remercie les équipes de la RISC qui ont effectué les achats de première nécessité pour les personnes vulnérables et/ou isolées.

Merci à l'ensemble de nos soignants hospitaliers et libéraux, les aides à domicile et le personnel de notre EHPAD pour leur dévouement sans limite. Tous ont mis leur vie en danger pour s'occuper de nous, certains ont hélas contracté le virus dans l'exercice de leur profession.

Je n'oublie pas les commerçants, producteurs et artisans de notre village qui ont continué avec courage leurs activités.

Je souhaite également saluer l'engagement des Directeurs de nos écoles, des enseignants et des ATSEM. Ils ont assuré pleinement leur mission d'enseignement à distance puis en présentiel dès le 25 mai dans un contexte de directives sanitaires complexes et évolutives. Je remercie également le personnel du périscolaire qui a participé à la réussite de cette réouverture d'école.

Je mets également en avant les agents de la collectivité qui ont permis de maintenir les missions de service public de notre commune.

Je salue aussi le travail de l'ancien Maire et l'équipe municipale sortante dont le mandat s'est vu prolongé de manière inédite.

Mais le principal mérite vous revient puisque vous avez adopté un comportement civique et responsable en respectant les règles de confinement et de distanciation pour éviter le pire !

Le nouveau conseil municipal est maintenant en place et au travail. Des travaux sont enfin engagés, d'autres projets verront le jour cet automne.

Cette crise nous a prouvé qu'ensemble nous pouvons déplacer des montagnes, ensemble nous arriverons à construire l'avenir de notre village.

Je vous souhaite un très bel été tout en respectant les gestes barrières et la distanciation sociale.

Prenez soin de vous et des autres.

Matthieu HECKLEN, Maire de HOCHSTATT



MIEUX-VIVRE ENSEMBLE DANS UN VILLAGE D'AVENIR !

Applicable dans les communes de moins de 3500 habitants depuis cette année, l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) donne l'opportunité d'expression à des conseillers élus sur une liste d'opposition ou ayant émis le souhait de se dissocier de l'assemblée majoritaire.

Cette disposition n'est pas d'actualité dans notre commune puisque l'équipe municipale élue le 15 mars dernier est décidée à oeuvrer en pleine complémentarité d'idées et d'action, dans l'intérêt collectif.

LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ À HOCHSTATT:

PREMIÈRE PHASE D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU BOURG

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs (téléphone, câble internet, éclairage public LED) dans la rue du Bourg sont en cours jusqu'au lundi 31 août 2020 inclus.

Durant cette période, la circulation et le stationnement des véhicules sont interdits sauf dérogation pour les riverains.

Plus d'informations et plan de circulation disponibles sur le site de la commune. <https://www.hochstatt.fr/actualites.htm>

Pour éviter la gêne durant la période scolaire, la deuxième phase de travaux est prévue à l'été 2021.

ACHÈVEMENT DES TRAVAUX D'EXTENSION DU CIMETIÈRE

Les travaux d'extension du cimetière ont démarré fin 2019. Des places de sépulture classiques ont été ajoutées.

Pour les urnes funéraires, des **places en cavurnes et un columbarium supplémentaire** sont en cours d'installation.

Cette extension est couplée à une mise aux normes, obligatoire pour les communes de notre taille. Ce lieu sera désormais clôturé et surtout **accessible aux Personnes à Mobilité Réduite** (*accès en dur et stationnement adéquat*).

Six places de stationnement permanentes en enrobé ainsi que des **places d'usage occasionnel** en dalles alvéolées engazonnées ont été aménagées. Un emplacement pour poser vos vélos a été prévu. Plusieurs bancs ont été installés. **Deux points d'eau et deux espaces pour les déchets verts** ont été créés.

Enfin, un aménagement paysager rendra l'endroit paisible et propice au recueillement.

Les travaux devraient s'achever à la fin de l'été.

DIVERS TRAVAUX ESTIVAUX

Les croisements rue de la Carrière / rue de la Montagne /rue Bellevue seront matérialisés par des panneaux et un marquage au sol.

La piste cyclable en direction de Zillisheim (voie verte) et la sortie du lotissement de l'Attenberg bénéficieront d'un marquage au sol et des panneaux de signalisation. Le tout sera effectué avant la rentrée scolaire pour la sécurité de nos collégiens.

Des travaux de maintenance sont en cours dans les bâtiments des deux écoles. Un rafraîchissement de peinture et du sol est réalisé dans le bureau du directeur de l'école élémentaire.



Enfouissements des réseaux secs rue du bourg



Emplacements cavurnes au cimetière

OUVERTURE DE LA MAIRIE DURANT L'ÉTÉ (jusqu'au 28.08.2020)

Lundi de 10h à 12h

Mardi de 16h à 19h

Jeudi et vendredi de 14h à 17h

Téléphone : 03 89 06 24 33

Courriel : mairie@hochstatt.fr

Retrouvez nous bientôt sur Facebook 

En application du Décret n° 2020-884 du 17 juillet 2020 nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire à l'intérieur de la Mairie

LES FINANCES DE NOTRE COMMUNE: COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le compte administratif est un relevé exhaustif de toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année écoulée. Ce compte a été approuvé lors du Conseil Municipal du mois de février dernier.

Les résultats de notre commune pour l'année 2019 se présentent ainsi :

FONCTIONNEMENT		
	PRÉVUS AU BUDGET	RÉALISÉS
RECETTES	1 347 944 €	1 368 574,86 €
DÉPENSES	1 347 944 €	1 003 231,72 €
EXCÉDENTS		+ 365 343,14 €

INVESTISSEMENT		
	PRÉVUS AU BUDGET	RÉALISÉS
RECETTES	1 027 364 €	670 095,63 €
DÉPENSES	1 027 364 €	645 525,63 €
EXCÉDENTS		+24 570,00€
EXCÉDENTS 2018		+8 466,61€
TOTAL EXCÉDENTS		+33 036,61€

Le compte administratif de la commune présente à la clôture de l'exercice 2019 un excédent global de 398 379,75 € (365 343,14 € en fonctionnement et 33 036,61 € en investissement).

Cet excédent sera reversé au compte « investissement » du budget 2020. Sans cet excédent, il serait quasiment impossible de financer les travaux communaux des années suivantes

Quelques investissements en 2019 :



Voie verte vers Zillisheim



Rénovation et mise aux normes énergétiques du patrimoine communal (ici la maison 4 rue du bourg)

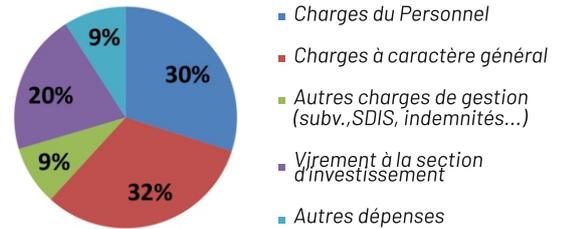


Rénovation des sanitaires de l'école maternelle

PERSPECTIVES POUR 2020 (BUDGET PRIMITIF)

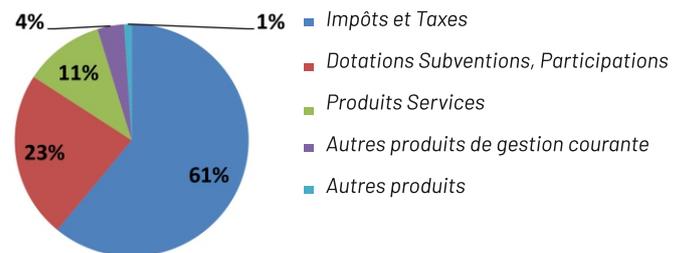
Dépenses de fonctionnement

Charges du Personnel	409 750,00 €
Charges à caractère général	436 234,00 €
Autres charges de gestions(subv., SDIS, indemnités...)	118 620,00 €
Virement à la section d'investissement	281 307,00 €
Dépenses autres	124 110,00 €
Dépenses de fonctionnement TOTAL	1 370 021,00 €



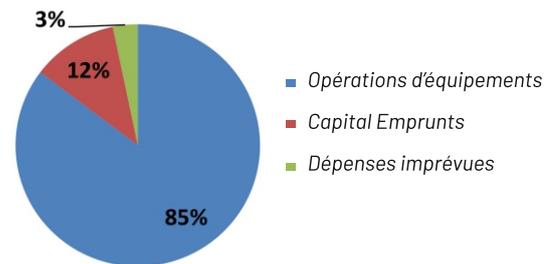
Recettes de fonctionnement

Impôts et taxes	835 386,00 €
Dotations Subventions, Participations	317 776,00 €
Produits Services	152 080,00 €
Autre produits de gestion courante	50 479,00 €
Autre produits	14 300,00 €
Recettes de fonctionnement TOTAL	1 370 021,00 €



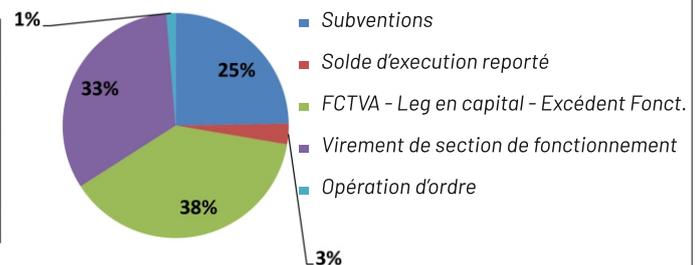
Dépenses d'investissement

Opérations d'équipements	951 479,00 €
Capital Emprunts	127 000,00 €
Dépenses imprévues	36 717,97 €
Dépenses d'investissement TOTAL	1 115 196,97 €



Recettes d'investissement

Subventions	275 776,00 €
Solde d'exécution reporté	33 036,61 €
FCTVA- Leg en capital- Excédent Fonctionnement	426 307,00 €
Virement de section de fonctionnement	365 343,14 €
Opération d'ordre	14 734,22 €
Recettes d'investissement TOTAL	1 115 196,97 €



Taux d'imposition pour 2020

Par vote du Conseil Municipal et eu égard à la bonne gestion de la commune, **les taux d'imposition resteront inchangés en 2020** (pour la 4^e année consécutive)

Taux d'imposition 2020	
Taxe d'habitation	13,23%
Foncier bâti	10,84%
Foncier non bâti	56,68%



VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

(liste et composition des commissions : www.hochstatt.fr)



Matthieu HECKLEN
Maire
Conseiller ComCom Sundgau



Guy LOCHER
1^{er} Adjoint
Affaires courantes, Environnement
Propreté, suivi du Service Technique



Guilaine WEISS
2^{ème} Adjointe
Affaires scolaires, Intergénérationnel
Enfance/Jeunesse, Social, Services



Mathieu HARTMANN
3^{ème} Adjoint
Travaux & Aménagement
Développement local, Patrimoine



Jullianne BURTIN
4^{ème} Adjointe
Communication
Association et Culture



Bertrand TAULIAUT
Conseiller Municipal Délégué
Communication Numérique



Danièle BACH
Conseillère Municipale
Assesseure du bureau
ComCom Sundgau



Jean-Pierre BADER
Conseiller Municipal



Gilles BUIRETTE
Conseiller Municipal



Yann DILLMANN
Conseiller Municipal



DOMINIQUE FABBRO
Conseillère Municipale



Christian HENGEL
Conseillère Municipale
Conseiller Com Com Sundgau



Philippe MALASSINÉ
Conseiller Municipal



Bérinda MARCHAL
Conseillère Municipale



Gaëlle MATT
Conseillère Municipale



Véronique MULLER
Conseillère Municipale



Franck POUNOT
Conseiller Municipal



Aude SATRE
Conseillère Municipale



Laëtitia SCHMITT
Conseillère Municipale



PETITS RAPPELS DU BIEN-VIVRE ENSEMBLE DURANT L'ÉTÉ

Comme chaque été, quelques rappels utiles pour le respect de la tranquillité et du confort dans notre village.

Nous sommes tous acteurs du « bien-vivre ensemble » et individuellement nous participons à la quiétude de notre commune

Nuisances sonores :

Tout bruit est interdit de jour comme de nuit à partir du moment où il occasionne une gêne pour le voisinage.

Pendant l'été, sont particulièrement concernés les jeux et cris dans les jardins et piscines, les veillées autour du barbecue, les bruits de tondeuse etc... (liste non-exhaustive)

L'utilisation d'appareils bruyants est **tolérée** aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 20h

Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h

Interdit les dimanches et jours fériés.

Dépôt sauvage de déchets (y compris déchets verts) :

Il est strictement interdit et peut être puni par la loi de :

- déposer ses déchets sur l'ensemble du ban communal (chaussés, sentiers et chemins, près, champs, forêt etc..)
- de les brûler à l'air libre.

Nous vous rappelons qu'il existe des solutions alternatives et écologiques telles que le compostage, ou encore le paillage pour les végétaux.

Par ailleurs, la déchetterie d'Illfurth fonctionne à nouveau aux horaires et conditions habituels

Seul le port du masque reste obligatoire. (+d'infos www.cc-sundgau.fr/vivre-et-habiter/decheteries)

Poubelles :

Les bacs de déchets ne doivent pas être stockés sur la voie publique.

Ils peuvent être sortis après 18h la veille de la collecte et doivent être rentrés le plus rapidement possible le jour du ramassage.



A VOS AGENDAS *:

* sous réserve des directives préfectorales

FOOTBALL- L'AS Hochstatt accueille un match de préparation Sénior féminines
Rc Strasbourg D2 -Dijon FCO D1 le 30 Août 2020 à 16h



LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE ONT BESOIN DE VOUS !

Les associations du village préparent la reprise des activités pour le mois de septembre.

Sports, Culture, Chant, Jeux, Organisations d'événements etc.

Notre village regorge de possibilités. Les associations comptent sur votre participation.

Cette année les associations ne pourront pas organiser de journée d'inscription.

Nous vous invitons à prendre contact directement avec les Comités ou Président(e)s de ces associations.

Les animateurs et/ou bénévoles de chaque association seront aussi capable de vous renseigner.

Pensez dès à présent à vous inscrire !

Nous éditerons à la rentrée un numéro spécial " *Les Feuilles associatifs*"

En attendant, retrouvez toutes les informations et coordonnées utiles sur www.hochstatt.fr/associations



La pandémie a mis en lumière l'isolement de certaines personnes.

Vous avez plus de 65 ans et vivez seul, vous êtes handicapé et/ou isolé ?

Vous pensez qu'une personne de votre entourage est dans cette situation ?

Pensez à vous inscrire sur le **Registre des personnes isolées et fragilisées de la commune** en contactant :

La Mairie de HOCHSTATT au 03.89.06.24.33 ou mairie@hochstatt.fr

Cela ne vous engage à rien mais nous permettra de vous contacter en cas de besoin et d'intervenir rapidement le cas échéant.

LORS DES FORTES CHALEURS ADOPTEZ LES BONS GESTES !

Lorsque la température excède 35° la journée et 21° la nuit durant 3 jours consécutifs, le préfet déclenche le « Plan Canicule »

Pour en savoir plus , vous pouvez contacter la plate-forme téléphonique

« Canicule Info Service » au 0800 06 66 66 (appel gratuit)

PASSONS UN BON ÉTÉ AVEC LES BONS RÉFLEXES

COVID-19

8 conseils pour appliquer les gestes barrières

Pour un repas avec des proches

- ✓ Se laver les mains avant de manger et avant toute activité (jeux de société...).
- ✓ Éviter de partager les plats et de goûter dans l'assiette du voisin !
- ✓ Penser à aérer régulièrement. C'est aussi l'occasion de prendre l'air, même chez soi.

Pour rendre visite à ses grands-parents

- ✓ Abandonner les bisous collants pour les bisous volants.

Pour une sortie entre amis

- ✓ À la plage, poser sa serviette à distance des autres personnes.
- ✓ En balade, en ville ou à la campagne : chacun sa gourde, chacun son sandwich !
- ✓ En soirée, prévoir un verre par personne et écrire son nom dessus pour éviter de se tromper.

- ✓ Rester à distance autant que possible et porter un masque.



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000 (appel gratuit)

